



# Conseil des Sages

Partager notre expérience...





Page 03 Préambule

Pages 04 à 10 Définition du mot « intergénération »

Pages 11 à 21 Les constats

Pages 22 à 24 Les atouts de la ville d'Istres

Pages 25 à 30 Mais alors...?

Pages 31 à 44 Les propositions du Conseil des Sages

Pages 45 & 46 La Charte du Conseil des Sages





#### Historique succinct

Ce projet a été initié, début 2007, par madame le Maire et l'équipe municipale.

Appel à candidatures dans Istres-Mag de février 2007.

Plus de 180 personnes ont répondu et ont été invitées à participer à la constitution de cette instance lors de trois journées de formation, avec l'Université du Citoyen, les 26 mars, 10 et 13 avril 2007. Ces trois journées ont servi notamment à élaborer la **Charte** du Conseil des Sages (sauf le mode de fonctionnement)

Restitution le 10 mai en présence de madame le Maire Réunion plénière le 14 juin afin de:

- déterminer un mode de fonctionnement
- démarrer la consultation sur le thème : Comment créer du lien social par l'intergénérationnel

Réunion de travail le 6 juillet du premier « Conseil des Sages » constitué par les vingt personnes désignées par leurs pairs le 14 juin et chargées de les représenter. Finalisation du mode de fonctionnement. La deuxième réunion du Conseil des Sages a eu lieu le 20 septembre

#### Le fonctionnement depuis le 6 juillet 2007

Rappel du sujet proposé: Comment créer du lien social par l'intergénérationnel ?

Chaque groupe s'est organisé pour pouvoir présenter le résultat de ses premières réflexions à la réunion du 20 septembre 2007.

Au cours de celle-ci, il a été possible de faire une synthèse des travaux des cinq groupes, ainsi qu'une trame de ce qui serait la présentation finale, dont la date a été fixée au 15 novembre. Le comité technique a été chargé de préparer la mise en forme de cette présentation, qui a été validée par le conseil des sages réuni le 12 novembre 2007

Quelques indications sur le temps consacré à ce sujet : près de 70 personnes (réparties en 5 groupes de réflexion) ont travaillé sur cette question. Ce qui représente environ 70h de réunion.



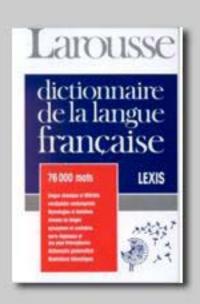


# L'intergénération

ou comment tisser du lien social



# Le mot « intergénération », QUID ? cela n'existe même pas dans le dictionnaire!



OK ... mais dans la vie courante, dans notre réalité quotidienne, alors oui!

le mot prend toute sa valeur, il est même une nécessité!







Il convient d'abord de comprendre le mot « génération », pour situer objectivement la notion « d'intergénération » qui nous intéresse

En effet, le mot « génération » n'a pas la même signification, selon comme on se place :

démographique - sociologique - historique - familiale

d'où des difficultés de compréhension...





#### démographique

ici, le mot désigne une «cohorte» de naissances pendant une période donnée (année, décennie, siècle...)

#### sociologique

ici, les classes d'âges sont découpées selon des normes différentes, en fonction des objets ou motivations de la recherche





#### historique

ici, on identifie, par génération, l'ensemble d'individus ayant participé ou vécu un événement marquant la conscience publique

#### familiale

ici, il s'agit d'un classement des générations par rang de naissance au sein de la cellule familiale : grands-parents, parents, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants ...





Le concept de « famille » et celui du lien entre les différentes tranches d'âge sont, nous semble-t-il, des éléments essentiels, de la « notion d'intergénération », sujet qui a été soumis au Conseil des Sages par la Municipalité



Les liens qui en découlent devraient permettre d'établir un dialogue riche et fructueux entre les générations, de créer un dialogue social afin de dépasser l'obsession du quotidien qui sape les principes fondamentaux du savoir-vivre ensemble.



La relation intergénérationnelle est, et doit être, une coopération entre les âges, une démarche solidaire, un lien social fort, afin de favoriser un enrichissement mutuel entre les individus et provoquer du «mieux vivre ensemble» à Istres.

Chacun, des plus jeunes aux plus âgés, du citoyen aux élus, doit y trouver son compte!

L'intergénération doit donc être un partage qui passe par le dialogue, par une démarche citoyenne et démocratique, par le respect infini de l'autre, malgré ou à cause de nos différences.



## LES CONSTATS

ou ce qui freine la bonne pratique de l'intergénération

Ils peuvent être classés dans 3 catégories :

- constats liés à la cellule familiale
- constats liés à la société
- constats liés à l'individu





# Constats liés à la cellule familiale



- l'évolution des mœurs dans la société conduit à l'existence de nombreux problèmes – les divorces sont très nombreux et des familles se déchirent ce qui est grave pour les enfants, leur éducation, leur formation pour devenir des adultes responsables
- famille mono-parentale, famille recomposée...
- abdication des parents pour l'éducation des enfants (courage, temps ...)
- difficultés matérielles et financières (obligation de travail des deux parents...)
- difficultés de logement
- les générations s'éloignent les unes des autres : perte de proximité des grands-parents, éloignement familial...alors que par le passé les grandsparents étaient « la référence »
- comment éduquer correctement ses enfants si on n'a pas eu soi-même une « bonne » éducation ?
- montée de la « violence » (rébellion) des adolescents tant au sein de la cellule familiale que dans leur rapport à la société.





- le phénomène « Tangui » reflète bien une nouvelle réalité, celle des « adulescents », des jeunes adultes dont l'autonomie se voit contrariée et reportée à un âge plus élevé
- le culte de l'enfant-roi est un frein à une bonne éducation familiale
- les « valeurs » se perdent et donc ne sont plus suffisamment apprises aux enfants notamment le civisme, le respect, la citoyenneté
- difficultés d'accès à la culture et aux arts
- difficultés pour beaucoup de parents de soutenir l'apprentissage scolaire de leurs enfants, un problème qui est accru pour les familles d'origine étrangère.
- l'accès perpétuel à la télévision ou à des médias encore plus modernes n'est pas la meilleure formation pour les jeunes, notamment en montrant trop de violences, ce qui conduit à une banalisation d'actes interdits.





# Constats liés à la société



- augmentation de l'espérance de vie : c'est une chance mais aussi un défi social majeur
- la cohésion sociale est mise à mal par le chômage, particulièrement celui des jeunes, et par l'exclusion des travailleurs âgés
- la population active est rognée des 2 bouts et centrée sur les 30/55 ans
- les difficultés s'accumulent : incertitude sur l'emploi à tous les âges, sur l'avenir des retraites, peur des conséquences de la vieillesse (Alzheimer, dépendance ...), inversion de la pyramide des âges
- obligation d'inventer de nouvelles formes de solidarités (extra familiales) qui s'appuient sur l'engagement associatif, dans lequel de plus en plus de retraités peuvent s'impliquer et sur l'impulsion d'acteurs privés et publics...
- les vieux ont « peur » des jeunes et vice versa
- notre pacte social, plus particulièrement dans le monde du travail, met en jeu des relations entre générations, l'âge intervenant pour définir des fonctions, des obligations et des droits spécifiques : âge légal du travail, âge de la retraite...
- il existe dans notre société des normes de comportements propres à chaque groupe d'âge, des façons d'être, des modes de vies, des valeurs familiales, sociales et culturelles spécifiques, qui de nos jours ont tendance à créer des clivages plus ou moins visibles.



- la vie a un sens au-delà de 50 ans, la vieillesse n'est pas synonyme de maladie et de handicap Page 17
- rompre avec la culture du « jeunisme » et de son opposé « l'âgisme » facteur de discrimination et de frustrations.
- les limites de chaque groupe d'âge ne sont pas fixes ; elles varient en relation avec les évolutions sociales et culturelles globales
- les seniors ou jeunes retraités apparaissent à plus d'un titre comme un nouveau groupe d'âge distinct des adultes et des personnes plus âgées
- l'isolement, l'insécurité, les conflits, l'échec scolaire, les difficultés d'insertion des jeunes, les incivilités, la montée en puissance de la petite délinquance, l'augmentation de la dégradation des biens publics, le manque de citoyenneté sont des maux de notre société.
- l'Etat, les collectivités publiques font-ils vraiment leur travail pour amener des solutions?
- la mondialisation et le système économique conduisent à des inégalités, des frustrations, de la discrimination...
- l'éducation nationale joue-t-elle vraiment son rôle ? Certes elle doit enseigner, mais elle doit aussi éduquer, obtenir les moyens d'optimiser la formation des jeunes, notamment vers de vrais métiers (en relation aussi avec le monde du travail), ne pas laisser des jeunes en échec scolaire, s'impliquer encore plus dans le devenir et l'épanouissement des jeunes, sans oublier la promotion des filières techniques débouchant sur des métiers manuels.



- les universités doivent également s'impliquer encore plus pour faire en sorte que les étudiants aient des diplômes utiles et débouchant sur un vrai travail
- difficultés d'intégration des personnes migrantes
- augmentation de la pauvreté et de la paupérisation lente de certaines couches de la population.
- l'assistanat est utile, il doit orienter vers le travail mais ne pas le remplacer
- laxisme dans l'utilisation des moyens que la société a mis en place pour lutter contre les incivilités (sanctions...)
- évolution des lois, qui sous prétexte d'éviter les abus, interdit toute punition et conduit parfois à la victimisation.
- la société crée de l'égoïsme et ne lutte pas suffisamment pour améliorer
   l'égalité des chances
- face au manque de perspective que leur offre la société, les jeunes n'ont pas suffisamment confiance en leur avenir; il faut leur redonner le moral
- dans les associations, on se côtoie, on ne travaille pas forcément ensemble.





# Constats liés à l'individu



- montée des individualismes, nous sommes trop égoïstes
- le «zidanisme» et le phénomène «Star'Ac»
- le système social nous amène à une «compétition» permanente qui conduit naturellement à créer des divisions entre les «plus forts» et «les plus faibles» (à l'école, dans les entreprises, dans notre vie de tous les jours), et nous n'échappons pas à cette règle par notre manière de vivre
- le respect de l'autre, le respect des biens de la collectivité, la politesse, le civisme, la tolérance, ce sont des valeurs qui se perdent mais nous en sommes tous responsables, peu ou prou
- nous avons des problèmes de comportement individuel, pas seulement par manque d'éducation, mais aussi à cause de notre propre cursus et conception de la vie.





- nous avons du mal à accepter les « différences », tout ce qui n'est pas «normal» nous dérange (notamment notre regard sur les handicapés)
- nous n'avons pas, pour des tas de raisons, «l'égalité des chances», alors nous en souffrons, ce qui rejaillit sur nos sentiments vis-à-vis des autres et de la société que nous accusons de tous les maux
- nous sommes frondeurs et nous avons du mal à accepter «l'autorité»
- chacun veut garder ses privilèges, même si c'est contraire à l'intérêt de la collectivité
- le rythme de vie est un prétexte trop facile à nos impératifs de devoirs (sur l'éducation ou tout autre problème); interrogeons-nous sur nos responsabilités



## Et pourtant à Istres, nous avons des atouts



- une richesse associative incomparable
- des équipements à faire pâlir d'autres villes d'égale importance, de la petite enfance aux personnes
   âgées (équipements sociaux, équipements sportifs, équipements culturels, équipements de loisirs, équipements cultuels ....)
- une municipalité soucieuse d'aider les secteurs qui en ont besoin sur le plan économique et social (aides financières, aides en personnels mis à disposition, solidarités ...)
- des actions, quels que soient les acteurs, qui ont le mérite de tenter de favoriser le lien et le dialogue entre les générations (associations, CIQ, Maisons de Quartiers, organisations municipales, Centres Sociaux, CEC, Maison pour Tous, Istres Temps Libre Évasion Espace Pluriel Jeunes...)





- la mise en oeuvre d'un Conseil des Sages
- une «qualité de vie» qui nous est enviée (attractivité de la ville)
- une offre de logement social qui respecte (et c'est rare!) largement la norme légale (Istres compte 28% de logement social)
- un souci incontestable de faire en sorte que la population vive au mieux et ensemble



## Mais alors...?



#### Mais alors, pourquoi cette consultation du Conseil des Sages ?

Parce que rien n'est jamais acquis et que la ville veut faire mieux, être plus ambitieuse!





# A ce stade il est nécessaire pour la ville de mettre en cohérence l'ensemble de l'existant afin de...

... définir une politique intergénérationnelle avec l'ensemble des acteurs.

en prenant garde ...





 à bien réfléchir sur la pertinence des actions envers les publics « ciblés »

- à bien rechercher la cohérence des actions qui seront mises en place
- à bien assurer le suivi de ces actions, leur impact sur la vie de la cité
- à bien assurer l'évaluation la plus complète possible de ces actions et les réadapter si besoin.
- à bien communiquer intra-muros et extra-muros





La consultation du Conseil des Sages, est une première étape, utile par la richesse des constats effectués et des idées rapportées, mais aussi par la mise en œuvre d'une démarche participative, notamment avec l'élaboration d'une liste de priorités d'actions intergénérationnelles.

La deuxième étape est d'établir un état des lieux le plus exhaustif possible de tout ce qui se fait dans la ville. C'est une nécessité pour assurer la cohérence des projets à développer.



# Propositions d'axes de réflexions du Conseil des Sages



Il s'agit d'idées, de propositions, de pistes de réflexion à étudier tant sur le plan de l'opportunité que des modalités à mettre en place...

- accompagnement scolaire et petite enfance
- soutien aux personnes âgées isolées
- favoriser l'information et la formation des Istréens à la vie citoyenne (conception d'un guide)
- formation civique des jeunes et notamment sensibilisation sur l'intergénération
- parrainage, tutorat (transmission du savoir-faire et du savoir être)
- mieux communiquer sur « ce qui se fait »
- développer la médiation





Les propositions du Conseil des Sages accompagnement scolaire et petite enfance...



#### permettre à des retraités bénévoles de consacrer quelques heures pour la garde d'enfants

- permettre à des retraités bénévoles d'aider dans leurs devoirs des enfants (écoles primaires voire plus) sans empiéter sur ce qui existe déjà via les centres sociaux ou autres, le faire en partenariat ou en complément d'un accueil scolaire personnalisé
- faire des interventions dans les écoles avec des thèmes précis (et/ou en partenariat avec l'Éducation Nationale) : des retraités bénévoles peuvent partager leurs expériences
- aller faire de la lecture ou des jeux dans les écoles, ouvrir les jeunes à tous les arts
- avoir plus d'aires de jeux pour que parents et grands-parents y conduisent leurs enfants et petits enfants (création et aménagement d'espaces de loisirs)
- développer des actions intergénérationnelles avec les associations de proximité





Les propositions du Conseil des Sages personnes âgées, isolées...



#### - favoriser le développement de l'aide aux personnes âgées isolées en consacrant un peu de temps : courses, portage de médicaments, un peu de ménage, de la simple rencontre pour discuter, accompagnement en sortie, le but étant de maintenir au maximum les personnes âgées isolées dans leur milieu en les aidant à ne pas se couper du monde extérieur

- renforcer l'idée d'un écrivain public (à faire par des retraités bénévoles) car beaucoup de personnes ne savent pas faire des démarches administratives
- favoriser les échanges intergénérationnels, au sein des maisons de retraite et développer le partenariat entre les établissements.
- favoriser les visites aux malades dans les hôpitaux
- rétablir un organisme de coordination des actions de soutien aux personnes âgées et isolées (comme le faisait le C.L.I.C. auparavant)
- proposer la possibilité aux personnes âgées de pouvoir bénéficier de l'aide de jeunes pour de petits travaux, voire aller jusqu'à la cohabitation (exemple : accueil d'étudiants ou de jeunes travailleurs chez les seniors...)





Les propositions du Conseil des Sages information et formation à la vie citoyenne...



- concevoir une plaquette « citoyenne » (les droits et les devoirs de chacun) et la diffuser dans tous les foyers Istréens
- coupler l'éducation et la prévention à la répression
- faire des cours d'instruction civique pour tous les âges
- imaginer un service « d'ambassadeurs de la citoyenneté »
- publier tous les mois un « conseil citoyen » dans Istres Mag et sur Istres.fr
- favoriser par le volontariat et le bénévolat l'insertion des jeunes en difficulté
- montrer aux jeunes que les personnes âgées ne sont pas des « extra-terrestres », en multipliant les rencontres entre les jeunes et les plus âgés
- installer un « Conseil des Jeunes » et favoriser les passerelles avec le Conseil des Sages



Les propositions du Conseil des Sages

parrainage, tutorat...

transmission du savoir-faire et du savoir être



- favoriser le tutorat, le parrainage... pour conseiller et soutenir les jeunes en difficulté d'insertion
- organiser des échanges ou des démonstrations entre générations sur des « savoir-faire »
- participer à l'initiation à l'environnement, la biodiversité, l'écologie...
   avec des exemples concrets de tous les jours
- promouvoir le patrimoine culturel de la ville
- créer et pérenniser un atelier informatique multimédia pour tous





Les propositions du Conseil des Sages mieux communiquer sur «ce qui se fait»



C'est un véritable manque! Il existe beaucoup d'initiatives dans la ville et pourtant nous n'en sommes pas toujours suffisamment informés, ou nous ne les connaissons pas assez...

- imaginer un « Guichet Unique » d'information, avec un accueil ultra performant
- organiser une (des) journée(s) de l'intergénération en s'appuyant sur les centres sociaux et le tissu associatif de la ville (kermesse...)
- utiliser les manifestations existantes (« faites du sport », Carnaval...) pour développer des actions intergénérationnelles
- favoriser des liaisons entre la population et le Conseil des Sages : boîte aux lettres, site internet « ressources »…
- mieux faire connaître l'action des diverses associations de la ville



Les propositions du Conseil des Sages développer la médiation...



# es propositions du Conseil des Sages

 multiplier les «acteurs de médiation» en travaillant avec tous les outils dont dispose la ville mais aussi en y associant tous les Istréens...





# Conseil des Sages

Partager notre expérience...



#### Présentation

Le conseil des sages est un groupe représentatif d'une génération riche d'expériences à faire partager. Son objectif est que l'ensemble des savoirs et des vécus devienne une ressource dans l'intérêt collectif.

La charte a été rédigée pour préciser les valeurs, le rôle, les limites, l'organisation et les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Il a été convenu que cette charte allait être expérimentée pendant une période de six mois, au terme de laquelle elle pourra être modifiée en assemblée plénière à la majorité des membres présents et représentés.

#### Les valeurs

Le conseil des sages est fondé sur les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité...). C'est une instance indépendante, apolitique et laïque. Elle doit être impartiale.

C'est une instance et un lieu où la parole de chacun doit être respectée.

Les membres du conseil des sages doivent s'exprimer en leur nom, à titre individuel dans la cadre de leur travaux, et à titre collectif au niveau de leurs propositions. Les membres ne doivent pas s'exprimer en tant que représentants associatifs, syndicaux ou autres.

Le conseil des sages doit garder son libre arbitre, sa libre expression dans la tolérance et le respect. Dans ce cadre, il peut faire preuve d' « impertinence citoyenne ».

#### Le rôle

Il est consulté par la Municipalité sur des dossiers qui présentent des enjeux importants pour les Istréens, afin de donner des avis et faire des propositions argumentées.

Pour ce faire, il doit être sollicité en amont de la décision du Conseil Municipal de façon à disposer d'un délai de réponse suffisant.

Il peut apporter un autre regard à la Municipalité pour lui permettre de prendre du recul sur les sujets traités.

....





#### Les limites

Le rôle et les avis du conseil de sages sont consultatifs.

Le conseil des sages ne doit pas être utilisé pour valider des projets déjà décidés. Il ne doit pas servir de caution à la Municipalité.

Il ne doit pas se substituer

- aux élus
- aux dispositifs déjà existants (associations, CIQ,....)

Il doit maintenir une vigilance constante pour ne pas être récupéré par un quelconque groupe d'influence (politique ou autre).

Il ne doit pas intervenir sur des sujets politiques ou cultuels.

#### L'organisation générale

Il a été convenu que l'ensemble des sages serait désigné par le vocable « Assemblée des sages ». Cet ensemble est réparti en cinq groupes d'une vingtaine de personnes chacun.

Chaque groupe désigne une équipe de quatre personnes (animateur, secrétaire, porte parole et assesseur) qui est chargée de piloter les travaux du groupe et de le représenter dans l'instance dénommée « Conseil des Sages ».

Le thème proposé est unique. Chaque groupe organise son calendrier de réunions en veillant à respecter les rendez vous de synthèse (réunion du Conseil des Sages).

La restitution est faite en présence de l'ensemble de l' « Assemblée des sages » pour validation et des représentants concernés par la Municipalité.

Ces travaux sont matérialisés par un support écrit.

Le comité technique: Chaque équipe de pilotage a désigné une personne qui la représente dans le « Comité Technique », dont le but est d'être en lien avec les services de la Municipalité sur les aspects techniques, d'organisation et de logistique, et d'assurer la coordination entre les cinq groupes. A ce titre, il prend en charge la programmation des réunions du Conseil des sages, la mise en forme de la synthèse des travaux et la préparation du document final qui devra être validé par le conseil des sages avant d'être présenté.

#### Les moyens

Toute la logistique est à la charge de la municipalité (courrier, reprographie, salles mises à disposition, repas si nécessaire....).

Le Conseil des Sages peut faire appel à la Municipalité pour bénéficier de personnes ressources.

